

Association Sans But Lucratif



PATRONAGE DES ORPHELINS

DU PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS

ŒUVRE DE LA SAINT-NICOLAS DE NOS PUPILLES
"LES AMIS DE NOS ORPHELINS"

Secrétariat :

Compte chèque postal :

Editeur responsable :

✉ :

Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix

BE92 0000 1314 5823

Jean-Luc Lurkin, Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix
wezen.orphelins@gmail.com

Le grand Saint sera bientôt de retour



Comme chaque année à pareille époque, nous vous sollicitons au profit de notre collecte pour la Saint-Nicolas des orphelins du personnel d'accompagnement des trains de la S.N.C.B.

Cette année 8 filles et garçons, bénéficieront de votre générosité. Au nom de ces orphelins, nous vous remercions très sincèrement pour les charitables libéralités que vous voudrez bien leur consentir !



Allocations scolaires 2020/2021

Pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs études, sans trop de soucis d'ordre matériels, le Patronage apporte une aide financière aux 8 enfants de nos collègues trop tôt disparus.



Au mois de juin de cette année, deux orphelins ont terminés leurs études. Il s'agit de :

- Sien Verschuere qui a obtenu son baccalauréat en éducation: enseignement primaire et a rapidement trouvé un emploi.
- Jolien De Troyer a obtenu son baccalauréat en droit bancaire et financier. Actuellement, elle effectue un post-gradua de deux mois dans le même domaine.

La maman remercie chaleureusement le patronage pour l'aide précieuse que nous avons apportés aux études de ses enfants. **C'est grâce à votre générosité que cette aide est possible !!**

Les montants des allocations scolaires restent inchangés. En voici la répartition par catégorie d'âge :

de 13 à 19 ans, 4 orphelins recevront	199 Euro
plus de 19 ans, 4 orphelins recevront	236 Euro

Nous avons distribuer **1.740 €** d'allocations scolaires.

Nous vous rappelons que ces enfants ne bénéficient des allocations que si leur papa ou maman a versé sans interruption sa cotisation durant les cinq dernières années. Cette cotisation est très modique, elle n'est que de **8 Euro par an.**

Vérification des comptes de l'ASBL



Au mois de février prochain, nous procéderons à la vérification des comptes de l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration serait très heureux de pouvoir compter sur la participation des mamans de bénéficiaires, des généreux donateurs ou des membres pour effectuer cette vérification. Par leur présence ces personnes pourront témoigner que chaque franc collecté est intégralement affecté au but que nous poursuivons.

Les personnes qui désirent participer à la vérification des comptes, peuvent contacter soit le:

Président : Paul Wolwertz 0496 – 878 214

Vice-président : Roger Detry 0479 - 862 689

Trésorier : Jean-Luc Lurkin 0479 – 860 506

Pour toutes questions concernant la gestion du Patronage des Orphelins, vous pouvez prendre contact avec le président ou le trésorier.

Pour la consultation des pièces comptables, il est préférable de prendre contact avec le trésorier afin de convenir du lieu et de l'heure de la consultation de ces pièces.

Assemblée générale

Mesdames, Messieurs, chers membres,

En raison de la pandémie de covid19, nous n'organiserons pas cette année d'assemblée générale en présentiel.

Nous prévoyons d'organiser une assemblée générale par vidéo-conférence. Malheureusement, plusieurs administrateurs ont des problèmes informatiques qui doivent être résolus avant de pouvoir arrêter une date. Celle-ci sera publiée sur le site internet www.popw.be

Nous avons déjà publié les documents relatifs à cette assemblée générale sur le site internet du patronage. De la sorte, tous nos membres pourront en prendre connaissance et nous faire parvenir leurs remarques soit par mail, soit lors de la vidéo-conférence.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2019 ;
2. Rapport annuel du conseil d'administration ;
3. Rapport des membres vérificateurs et ratification des comptes et bilans de l'année 2019 du Patronage et des "amis des orphelins" ;
4. Octroi de la décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes ;
5. Affectation des reliquats de l'année 2019 ;
6. Approbation du budget pour l'année 2020 ;
7. Octroi des allocations scolaires pour l'exercice 2020/2021 ;
8. Divers.

Innovater pour le train de demain

Autonome, connecté et zéro émission... La SNCF prépare l'arrivée du train du futur avec ses partenaires industriels. Cette démarche s'inscrit dans son plan pour la transition énergétique et la sortie du diesel ferroviaire d'ici 2035.

Le train autonome

Les promesses du train autonome sont nombreuses : transporter davantage de personnes et de marchandises, avec plus de régularité, de sobriété énergétique et une meilleure performance économique. Tout cela en veillant à avoir la même exigence de sécurité pour nos voyageurs.

Les premiers tests de ces rames entièrement automatiques, développées pour Fret SNCF et TER en collaboration avec l'Institut de recherche technologique Railenium, sont prévus pour 2020. Notre objectif est de les faire rouler dès 2023.

A l'aube d'une révolution ferroviaire

Deux prototypes de trains automatiques, l'un dédié au transport de voyageurs, l'autre aux marchandises, vont être testés d'ici 2023. Une technologie amenée à se généraliser dans les prochaines années.

Pour développer ses trains autonomes, SNCF s'associe avec des grands acteurs industriels ainsi que l'Institut de recherche technologique Railenium. Les premiers tests sont d'ores et déjà prévus en 2020. Deux modèles de trains sans conducteur vont être développés par deux consortiums distincts:

- Alstom, Altran, Ansaldo et Apsys pour Fret SNCF
- Bombardier, Bosch, Spirops et Thales pour TER

L'ambition affichée ? Faire rouler des trains entièrement automatiques dès 2023. La phase d'industrialisation commencerait en 2025.

Quel intérêt pour les voyageurs et les clients de Fret SNCF ?

L'automatisation permet d'optimiser la vitesse des trains et par conséquent de mieux harmoniser la circulation. Ce qui entraîne :

- une ponctualité améliorée
- un trafic plus fluide
- une consommation d'énergie réduite
- une capacité plus importante de circulation

Des nouveaux métiers à la clef

Qui dit train autonome, dit besoin de nouvelles compétences. D'où l'apparition de nouveaux métiers tels :

- superviseur pour le suivi des trains
- téléconducateur pour la conduite à distance
- télédépanneur pour le dépannage à distance

TER hybride et hydrogène : au cœur des territoires

Les premiers TER hybrides (électricité et diesel) entreront en gare dès 2021 avec le concours financiers des régions Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Occitanie.

Ces rames Régiolis (construites par Alstom) modifiées promettent une réduction de 20% de l'énergie consommée et des émissions de gaz à effet de serre. Une étape supplémentaire dans le verdissement du réseau qui devrait se poursuivre ces prochaines années avec le déploiement du TER à hydrogène. Ce train zéro émission, fabriqué par Alstom, abrite une pile à combustible qui produit de l'électricité grâce à un mélange d'hydrogène et d'oxygène.

Les premiers trains à hydrogène pourraient circuler à partir de 2022, en remplacement des rames diesel encore utilisées sur les parties non électrifiées du réseau.